

Route de Vire
14110 Condé/Noireau
Tél : 02.31.69.05.04

Site du lycée :
www.lyceetellier.fr

Mail : ce.0142120d@ac-caen.fr

REINSCRIPTIONS - 2021/2022

* NOM :

* PRENOM :

* SITUATION POUR SEPTEMBRE 2021 :

ADMIS EN :

REDOUBLE EN :

* CLASSE FREQUENTEE EN 2020-2021 :

PIECES A FOURNIR :

A INSERER DANS CETTE CHEMISE EN RESPECTANT L'ORDRE DE LA LISTE CI-DESSOUS

(Les cases ne sont pas à cocher car elles serviront à la vérification du dossier)

- Copie du livret de famille au complet si changement de situation
- 2 relevés d'identité bancaire
- 1 attestation d'assurance scolaire (responsabilité civile ET individuelle accident)
- Photocopie carte d'identité (recto-verso) pour les premières et les terminales
- Photocopie attestation recensement ou Journée du Citoyen pour les premières et les terminales
- 10 euros par chèque à l'ordre de la Maison des lycéens du lycée Charles Tellier (adhésion facultative) et bulletin d'adhésion rempli
- 5 euros par chèque à l'ordre de l'Association Sportive du lycée Charles Tellier (adhésion facultative)
- Fiche secrétariat pré-remplie : indiquer en rouge les modifications éventuelles. Bien mentionner les adresses mail.
- Fiche vie scolaire
- Fiche d'urgence
- Autorisation parentale pour le droit à l'image
- Fiche d'option (seulement pour les élèves du lycée général et technologique)
- Mandat de prélèvement SEPA (si vous souhaitez opter pour le prélèvement automatique) **ou** par Internet si vous optez pour le télépaiement

Les pièces sont aussi téléchargeables sur le site du lycée <http://www.lyceetellier.fr> dans la rubrique « Les formations » / « Se réinscrire ». Elles pourront être renseignées puis envoyées par courriel à l'adresse ce.0142120d@ac-caen.fr ou par courrier postal ou encore déposées au secrétariat avant le 11 juin 2021.

La liste des fournitures scolaires, de l'équipement élève et des manuels scolaires sera également disponible dans cette rubrique du site internet. Attention, pas de manuels scolaires pour les élèves du lycée professionnel.

A RENDRE AVANT LE 11 JUIN 2021 DELAI IMPERATIF